

L'Insee Bretagne publie l'étude "**Panorama de la pauvreté en Bretagne : une diversité de situations individuelles et territoriales**"

Insee Dossier Bretagne n° 6

La pauvreté moins forte et moins intense en Bretagne qu'ailleurs

- En 2020, 11,2 % de la population des ménages fiscaux bretons vit sous le seuil de pauvreté (14,4 % en France métropolitaine). La Bretagne est la deuxième région où le taux de pauvreté est le plus faible juste après les Pays de la Loire.
- Les ménages bretons en situation de pauvreté (moins de 1 120 € par mois par unité de consommation) ont un niveau de vie médian supérieur à celui de l'ensemble des ménages pauvres de France métropolitaine.

Les territoires bretons moins exposés aux fragilités

- Dans chaque département breton, le taux de pauvreté est inférieur à la moyenne nationale. L'Ille-et-Vilaine et le Finistère font partie des dix départements métropolitains où le taux est le plus bas.
- Plus présente dans les communes urbaines denses et dans le Centre Bretagne, la pauvreté est à l'inverse moins fréquente dans les communes rurales périurbaines.
- Dans la région, les intercommunalités sont moins exposées à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales (niveau de formation initiale, logement, mobilité, etc) comparativement au reste de la France.

Les différents profils de pauvreté en Bretagne

- La pauvreté touche davantage les moins de 30 ans (20,2 %) que les seniors de 75 ans ou plus (8,5 %).
- Les familles monoparentales sont surreprésentées parmi les situations de pauvreté, en particulier les ménages composés de femmes vivant seules avec leur(s) enfant(s).
- Parmi les ménages pauvres bretons, un sur cinq est inséré sur le marché du travail mais avec souvent des charges de famille importantes (trois enfants ou plus).



Relations presse **Christelle Marcault**
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44
communication-bretagne@insee.fr